



Bona R590

BARRIÈRE ANTI-HUMIDITÉ À BASE DE SILANE



Primaire à base de silane monocomposant pour appliquer une couche de fond et/ou étanchéifier les chapes de ciment ou le béton.

Bona R590 est utilisé pour appliquer une couche de fond et/ou étanchéifier les chapes de ciment ou le béton (jusqu'à 5 % de teneur en eau et 90 % d'humidité relative) avant la pose d'un parquet. Il peut également être utilisé pour renforcer des supports fragiles jusqu'à un certain niveau. Bona R590 est compatible avec toutes les colles Bona à base de silane, ainsi qu'avec les ragréages Bona. Il ne contient aucun agent de conservation liquide ni de composant susceptible de migrer après durcissement.

- Effet de renforcement
- Protection contre l'humidité (jusqu'à 5 % de teneur en eau ou 90 % d'humidité relative)
- Sans eau ni solvant
- Supérieur aux systèmes de résines époxy classiques



Bona R590

BARRIÈRE ANTI-HUMIDITÉ À BASE DE SILANE

DONNÉES TECHNIQUES

Produit:	Silane
Couleur:	Blanc/beige
Viscosité:	Facile à mettre en oeuvre – autonivellante
Densité:	1,56 g/cm ³
Temps de séchage:	Env. 4-6 heures (à 20°C et 50% hr)
Outils d'application:	Bona 500F ou spatule à vitrifier
Consommation:	Barrière anti-humidité : 500 g/m ² avec spatule crantée Bona 500F (TKB A3), 150-200 g/m ² avec spatule
Nettoyage:	Bona Cleaning Wipes, le diluant Bona S100, acétone, éthanol, white spirit. Une fois durci, ne se retire que mécaniquement.
Durée de conservation:	12 mois depuis la date de fabrication sans ouverture du seau. Dans le cas d'un stockage plus long, bien remuer avant usage.
Stockage/Transport:	La température ne doit pas passer sous + 5 °C ni dépasser les + 25 °C. Stocker dans un endroit sec et bien ventilé.
Conditionnement:	Seau de 8 kg
Certificats:	EMICODE EC1-RPlus

Des informations détaillées supplémentaires sont indiquées dans la fiche de données de sécurité.



Bona R590

BARRIÈRE ANTI-HUMIDITÉ À BASE DE SILANE

PRÉPARATION DU SUPPORT

Le support doit être plan, propre, sans fissures et sain. Avant application, procéder à un égrenage afin de retirer toute laitance. Avec des sous-planchers en béton, le grenaillage peut être nécessaire. La surface à traiter ne doit pas être "visiblement humide". Si nécessaire, faire appel à un professionnel. Les supports instables doivent être préparés selon nos recommandations. L'application de ragréages est possible en diffusant du sable quartz (de 0,3 à 0,8 mm) sur le R590 humide. Enlever le sable excédentaire après le durcissement du primaire.

Les couches de séparation et les contaminants, tels que les peintures, les produits de cure, les résidus d'adhésif, les anciens enduits de nivellement ou autres traitements de surface, doivent être éliminés mécaniquement. Les sous-planchers cimentaires denses ou lisses doivent être abrasés mécaniquement afin de garantir une résistance et une adhérence de surface adéquates, par exemple à l'aide d'une ponceuse Bona FlexiSand 1.9 équipée de segments

diamantés.

Toutes les surfaces doivent être soigneusement aspirées avant l'application.

Le taux d'humidité du support doit être mesuré conformément aux normes locales avant l'application. Les limites d'humidité résiduelle admissibles pour une utilisation comme barrière anti-humidité sont indiquées dans cette fiche technique.

Ce produit est décrit comme une « barrière anti-humidité » selon la terminologie courante du secteur. Il agit en réduisant et en ralentissant la transmission de la vapeur d'eau et n'est pas conçu pour bloquer totalement les mouvements de vapeur. Il ne peut être considéré comme l'équivalent d'une membrane d'étanchéité structurelle dédiée.

SUPPORTS ADAPTÉS

- Chape ciment (CT) selon norme EN 13813
- Chape en sulfate de calcium (CA) conforme à la norme EN 13813
- (uniquement comme primaire, pas comme barrière contre l'humidité)
- Sols en béton



Bona R590

BARRIÈRE ANTI-HUMIDITÉ À BASE DE SILANE

APPLICATION

Avant application du primaire, les conditions climatiques suivantes doivent être réunies (valeurs pour l'Europe Centrale):

- Température de l'air: > 18°C
- Température au sol: >15 °C (> 20 °C pour sols chauffants)
- Humidité relative de l'air: < 70 %

Le produit est protégé par une feuille aluminium, l'enlever ainsi que retirer la pellicule de produit durcie en surface. Appliquer de manière uniforme avec une spatule crantée Bona 500F (TKB A3). 4 à 6 heures environ après la mise en œuvre (la surface peut être encore un peu collante !), le parquet pourra être posé avec les colles Bona à base de silane ou la colle PU. L'installation du parquet devra se faire dans le plus bref délai pour éviter que la couche de primaire se couvre de poussière.

Si le sol n'est pas plan et qu'un ragréage est nécessaire (avec Bona H600), appliquer d'abord Bona R590. Puis

sabler (sable quartz: de 0,3 à 0.8 mm) à raison de 2 kg/m². **Après durcissement, l'excès de sable devra être retiré, puis procéder à l'application du ragréage.**

Les supports instables peuvent être renforcés avec Bona R590. Toutefois, d'abord essayer d'enlever les particules non adhérentes à l'aide d'une machine, comme la Bona FlexiSand munie de segments diamant. Retirer la saleté et particules avec un aspirateur.

Bona R590 n'est pas compatible sur tous les supports (anhydride, fermacell, ...). Il ne peut pas être mis sur des chapes sèches ou à base de plâtre.

Temps de séchage

4-6 heures.

Remarque: Le temps de séchage est étendu dans des conditions sèches!

CONSOMMATION ET TYPES DE PARQUET

Environ. 500 g / m² en tant que barrière contre l'humidité, application avec Bona 500F.

Environ. 150-250 g / m² en tant que primaire, application à l'aide d'une spatule plate.

La consommation varie en fonction de l'état du sous-plancher. Les sous-planchers très rugueux et poreux peuvent entraîner une consommation plus élevée.

Les informations contenues dans ce document et tous les autres conseils et recommandations que nous fournissons pour aider et assister l'applicateur sont basés sur une expérience antérieure et des tests approfondis mais ne prétendent pas être exhaustifs. En raison de la large gamme d'utilisations possibles et des conditions d'application de nos produits, nous ne dispensons pas les utilisateurs de procéder à leurs propres essais ou de demander un avis technique à Bona avant utilisation. Bona ne peut garantir que ses produits et non la construction dans son ensemble. Respectez les recommandations du fabricant du revêtement de sol et les dispositions des normes pertinentes.

België: Bona NV, Ikaroslaan 61, 1930 Zaventem, T: 02/7212759, infobelgium@bona.com

France: Le Parc Wiesel, 13 rue du Wiesel, 67118 Geispolsheim, T: 03 88 49 18 60, infofrance@bona.com